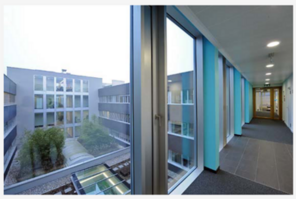
O2









BRÈVE DESCRIPTION

Une extension dans la continuité. L'extension de bâtiment "O2" se trouve à la charnière des communes d'Onex et de Lancy, le long de l'avenue des Grandes-Communes. Il s'agit de la deuxième étape d'un projet de bâtiment d'activités établi en 1995. Un premier bâtiment a été réalisé entre 2006 et 2008.

LE PROJET

Un langage horizontal entre béton et éléments vitrés. Le défi de cette extension était de réaliser un bâtiment en continuité avec celui réalisé quatre ans auparavant en maintenant l'aspect architectural, mais en améliorant les épaisseurs des isolations et les caractéristiques des vitrages. Comme son prédécesseur, le nouveau bâtiment d'activités se compose de deux volumes principaux en continuité du bâtiment existant, soit deux ailes parallèles, orientées Est-Ouest, de trois étages sur rez, reliées par un noyau central, créant ainsi deux cours.

Une des cours, en hauteur, est végétalisée, tandis que la seconde de plain-pied sert de parvis d'entrée et fait face aux jardins familiaux. Le noyau central relie les deux ailes par des coursives vitrées. L'une d'entre elles s'élargit pour devenir une zone de rencontre abritant une cafétéria et des petites salles de réunion à chaque étage. Sa structure porteuse est composée de poteaux et de dalles en béton armé avec des façades à triple vitrage. Selon la volonté du locataire, les

isolations ont été renforcées pour atteindre un standard énergétique proche de Minergie. Toujours dans ce souci d'économie d'énergie, le chauffage et le rafraîchissement des locaux sont produits par le réseau CADIOM, un chauffage à distance connecté à l'usine de valorisation des déchets des Cheneviers qui alimente environ 8'000 logements et plusieurs sites tertiaires sur le canton de Genève.

Les deux ailes du bâtiment ont repris le langage existant en maintenant un marquage horizontal, obtenu par le traitement des contrecœurs en béton préfabriqué de couleur noire.

Cette lecture horizontale a permis de minimiser les divisions verticales multiples dues à la séparation des bureaux et de rendre ainsi le bâtiment plus linéaire. Le noyau central a, lui aussi, repris le langage des deux autres noyaux du premier édifice avec une expression en verre et béton brut. Le traitement de la lumière était également un élément important du projet. La volonté de guider la lumière naturelle sur les surfaces de travail et de circulations principales a conduit à limiter la longueur des deux ailes longitudinales à 12 mètres. Les cours intérieures apportent également une lumière du jour zénithale aux circulations et à la zone centrale du rez qui dessert les salles de réunion.

Les revêtements intérieurs au sol sont en moquette, tandis que les murs sont peints et les espaces pourvus de faux-plafonds métalliques acoustiques. Les parois de séparations des bureaux sont des parois amovibles métalliques et vitrées offrant une grande flexibilité au locataire dans l'utilisation de l'espace.

La principale difficulté de ce projet a été de réaliser un bâtiment situé sur une ancienne décharge. Des parois berlinoises ont été insérées afin d'éviter une creuse trop importante dans le terrain de cette ancienne décharge. La mise en place d'un système de dégazage a été requise pour éviter les infiltrations de gaz méthane dans le sous-sol dues à l'ancienne affectation du site lors de la phase des terrassements.

FACTS

Site	Onex , Suisse
Statut	Terminé
Début de la construction	Avril 2006
Réalisation finale	Novembre 2008
Architecte	Fabio Fossati Architectes / Architecture & Acoustique SA

PRESTATIONS

Construction neuves